

# AIPR ENCADRANT

PUBLIC



TOUTE PERSONNE SALARIÉE DE L'ENTREPRISE DE TRAVAUX INTERVENANT EN PRÉPARATION ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE DES TRAVAUX (CHEF DE CHANTIER, CONDUCTEUR DE TRAVAUX).

POUR TOUT CHANTIER DE TRAVAUX, AU MOINS UN SALARIÉ DE L'EXÉCUTANT DE TRAVAUX DOIT ÊTRE IDENTIFIABLE COMME TITULAIRE D'UNE AIPR « ENCADRANT ». CET ENCADRANT DOIT ÊTRE PRÉSENT SUR LE CHANTIER OU ÊTRE EN CAPACITÉ DE S'Y RENDRE DANS LA DEMI-JOURNÉE.



## OBJECTIFS

ACQUÉRIR OU METTRE À JOUR SES CONNAISSANCES SUR LA RÉGLEMENTATION DT-DICT, ET LE GUIDE TECHNIQUE.

COMPRENDRE LES ENJEUX LIÉS AU CONTRÔLE DES COMPÉTENCES (EXAMEN AIPR) PAR RAPPORT AUX OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES.

PRÉPARER À L'OBTENTION DE L'EXAMEN POUR VALIDER LE CONTRÔLE DES COMPÉTENCES (EXAMEN AIPR).

### MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

LA PROPOSITION DE FORMATION EST FAITE DANS LES DIX JOURS OUVRÉS SUIVANT LA DEMANDE DU CLIENT.

LES DATES DE FORMATION PRÉVUES SONT DISPONIBLES SUR DEMANDE OU INDIQUÉES SUR LE DEVIS.

### PRÉREQUIS

18 ANS MINIMUM.  
SAVOIR LIRE, ÉCRIRE ET COMPTER.  
PAS DE CONTRE-INDICATIONS MÉDICALES.

### VALIDATION

ATTESTATION DE FORMATION  
REMISE À L'ISSUE DE LA FORMATION.

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

LA FORMATION THÉORIQUE SE FAIT EN SALLE GRÂCE À UN SUPPORT VIDÉO-PROJETÉ ET DES LIVRETS "STAGIAIRE".



INSTITUT  
NICOLAS  
BARRÉ



## PROGRAMME

# AIPR OPÉRATEUR

CONNAITRE LE CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE :

- POURQUOI UNE AIPR,
- LES DIFFÉRENTS ACTEURS (CONCEPTEUR, ENCADRANTS, OPÉRATEURS) LEURS RÔLES ET RESPONSABILITÉS,
- LES PRINCIPAUX DOCUMENTS.

CONNAITRE PLUS PARTICULIÈREMENT LE RÔLE DE L'OPÉRATEUR :

- SITUER SON RÔLE,
- EXPLICITER SA MISSION ET SES RESPONSABILITÉS À SON NIVEAU.

CONNAITRE LES PRINCIPAUX TYPES DE RÉSEAUX SOUTERRAINS ET AÉRIENS,

CITER LES RISQUES AFFÉRENTS À CES RÉSEAUX SELON LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES :

- DES ÉNERGIES (LEURS EFFETS, LES RISQUES DIRECTS POUR LES PERSONNES ET LES BIENS, DES EXEMPLES D'ACCIDENTS),
- LES RISQUES À MOYEN ET LONG TERME LIÉS AUX ATTEINTES AUX RÉSEAUX EXISTANTS (INTÉGRÉ, TRACÉ).

SAVOIR UTILISER LES MOYENS DE PROTECTION COLLECTIVE ET INDIVIDUELLE,

COMPRENDRE ET RESPECTER :

- SON ENVIRONNEMENT,
- LES MARQUAGES-PIQUETAGES,
- LES SIGNES AVERTISSEURS ET INDICATEURS,

LIRE LE TERRAIN,

COMPRENDRE LES MOYENS DE REPÉRAGE.

IDENTIFIER LES SITUATIONS POTENTIELLEMENT DANGEREUSES OU INATTENDUES ET EN ALERTER SON RESPONSABLE,

SAVOIR APPRÉCIER L'IMPRÉCISION :

- DU POSITIONNEMENT DES OUVRAGES,
- DE LA TECHNIQUE UTILISÉE AFIN DE NE PAS ENDOMMAGER LES RÉSEAUX.

MAINTENIR LES RÉSEAUX EXISTANTS (INTÉGRÉ, TRACÉ),

EN CAS D'INCIDENT OU D'ACCIDENT, CONNAÎTRE LES RECOMMANDATIONS APPLICABLES,

APPLIQUER LA RÈGLE DES QUATRE A (ARRÊTER, ALERTER, AMÉNAGER, ACCUEILLIR).

# COMPLÉMENT AIPR ENCADRANT

- CONNAITRE PLUS PARTICULIÈREMENT LE RÔLE DE L'ENCADRANT :

- SITUER SON RÔLE,

- EXPLICITER SA MISSION ET SES RESPONSABILITÉS À SON NIVEAU.

- RESPECTER ET FAIRE RESPECTER LES PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS LIÉES AUX DIFFÉRENTS RÉSEAUX CITÉS DANS L'ARRÊTÉ PRÉVU À L'ARTICLE R.554-29 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

- VÉRIFIER LA PRÉSENCE DES RÉPONSES AUX DT-DICT ET RESPECTER LES RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES ÉVENTUELLES AU CHANTIER QUI Y FIGURENT,

- LIRE UN PLAN DE RÉSEAU, SITUER LES RÉSEAUX ET LEURS FUSEAUX D'IMPRÉCISION SUR LE SITE, EN PLANIMÉTRIE ET ALTIMÉTRIE À PARTIR DES ÉLÉMENTS DONT ILS DISPOSENT,

- UTILISER ET FAIRE UTILISER LES MOYENS DE PROTECTION COLLECTIVE ET INDIVIDUELLE,

- VÉRIFIER LES AUTORISATIONS D'INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX DU PERSONNEL MIS À DISPOSITION,

- VÉRIFIER L'ADÉQUATION ENTRE LES BESOINS ET LE MATÉRIEL À DISPOSITION,

- IDENTIFIER LES SITUATIONS POTENTIELLEMENT DANGEREUSES OU INATTENDUES ET EN ALERTER SON RESPONSABLE,

CONNAÎTRE LES RÈGLES D'ARRÊT DE CHANTIER,

- MAINTENIR UN ACCÈS AUX OUVRAGES DE SÉCURITÉ DES RÉSEAUX, Y COMPRIS DANS LES PÉRIODES D'INTERRUPTION DE TRAVAUX,

- RENSEIGNER UN CONSTAT CONTRADICTOIRE D'ANOMALIE OU DE DOMMAGE,

- CONNAÎTRE LA PRÉPARATION DES RELEVÉS TOPOGRAPHIQUES DE RÉSEAUX (MESURES RELATIVES EN PLANIMÉTRIE ET EN ALTIMÉTRIE).



## MODALITÉS D'ÉVALUATION

QUESTIONNAIRE À CHOIX MULTIPLES À L'ISSUE DE LA FORMATION.



INSTITUT  
NICOLAS  
BARRÉ

LIEU

INTER/INTRA-ENTREPRISES SUR LE SITE DE L'INSTITUT  
OU INTRA-ENTREPRISE SUR LE SITE DE L'ENTREPRISE.

DURÉE

7H

NOMBRE DE STAGIAIRES

GROUPE DE 12 STAGIAIRES MAXIMUM.

TARIF "CATALOGUE"

(NET DE TAXE, L'INSTITUT N'EST PAS ASSUJETTI À LA TVA)  
750 € PAR GROUPE DE FORMATION SUR LE SITE  
DE L'INSTITUT.  
LE TARIF PROPOSÉ SERA INDIQUÉ SUR LE DEVIS.

ACCESSIBILITÉ

LES LOCAUX DE L'INSTITUT SONT ACCESSIBLES  
AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE.  
ADAPTATION PÉDAGOGIQUE POSSIBLE POUR  
LES PERSONNES HANDICAPÉES, TUTORÉE PAR LE  
RÉFÉRENT HANDICAP DE LA STRUCTURE JOI-  
GNABLE VIA :  
CONTACT.HANDICAP@NICOLASBARRE.FR

CONTACTS

LE SERVICE FORMATION CONTINUE PROPOSE UN  
ACCUEIL PHYSIQUE, TÉLÉPHONIQUE ET PAR MAIL :  
- DU LUNDI AU VENDREDI  
- DE 8H30 À 17H

CETTE FORMATION VOUS  
INTÉRESSE ?

CONTACTEZ-NOUS AU  
03 20 77 06 07 OU VIA  
INSTITUT@NICOLASBARRE.FR

RÉSULTATS  
2024/2025

94

STAGIAIRES FORMÉS

93%

DE STAGIAIRES SATISFAITS

72%

DE VALIDATION



INSTITUT  
NICOLAS  
BARRE